



Comité Social d'Administration
Lundi 18 Mars 2024
Déclaration liminaire

Monsieur le Recteur,

Dimanche est paru au Journal Officiel l'arrêté précisant enfin comment fonctionneront les groupes de niveaux l'année prochaine et la mise en place des classes préparatoires avant la seconde, soit un jour avant le début des mutations intra-académiques dans notre académie. Les prochaines semaines vont donc être particulièrement compliquées pour les agent.e.s à différents niveaux. D'abord pour les personnels de direction qui doivent mettre en place des groupes de niveaux tout en prenant en compte que durant une à dix semaines dans l'année, les élèves pourraient se trouver en classe entière, mais aussi pour ceux qui devront mettre en place au lycée des classes préparatoires de seconde sans aucune réalité de mise en œuvre. Ensuite pour les enseignant.e.s qui ignorent encore de ce fait quels vont être les besoins dans les établissements et qui risquent de se retrouver avec des compléments de service qu'ils ne voudraient peut-être pas et qui pourraient leur donner envie de muter. Ainsi Monsieur le Recteur, en ce temps d'incertitude concernant la répartition des moyens, le Sgen-CFDT Champagne-Ardenne vous demande d'allonger le temps d'ouverture du portail des mutations afin d'éviter de nombreux recours ou des mutations subies. Par ailleurs, nous souhaitons savoir comment ces mesures ont impacté le calcul des dotations horaires des collègues. Il en est de même pour les mesures qui concernent la réforme de la voie professionnelle.

Cette revendication est d'autant plus légitime dans la mesure où le gouvernement vient de supprimer presque 700 millions d'euros de crédit sur la mission Enseignement scolaire, amenant les agent.e.s à s'inquiéter de nouvelles dégradations de leurs conditions de travail. En effet, il est cohérent de penser qu'au regard du manque de moyens humains et financiers permettant une réelle politique tournée vers le bien-être des élèves mais aussi des personnels, certains et certaines veulent par exemple se rapprocher de leur domicile afin de gagner en confort personnel à défaut d'un confort professionnel.

Enfin, en ce lendemain de grève et de manifestation de la fonction publique, permettez moi d'anticiper le point 6, à savoir le plan d'action sur le recrutement. En continuant de dégrader nos conditions de travail ainsi et en n'augmentant pas les salaires des agent.e.s, nul doute que toutes nos bonnes volontés resteront lettre morte face à un dégoût progressif de la société pour nos métiers.

Merci de votre attention.

Sgen-CFDT Champagne-Ardenne : 15 boulevard de la Paix – BP 1368 – 51063 Reims cedex
Téléphone : 09 63 65 46 32 – Fax : 03 26 77 69 99 – Mél : reims@sgen.cfdt.fr